

sur cette matiere aussi fortement, que l'on a fait sur un autre article Mrs. de la Noüe & de Blondel, résidens actuellement pour le Roi de France à *Francfort*. Ces Ministres, en conséquence d'un ordre qui leur avoit été envoyé, comme à tous les autres Ministres de S. M. Très-Chrétienne dans les Cours étrangères, ont dit, conjointement avec ceux des Rois d'Espagne & des deux Siciles, « Que le Roi » leur Maître avoit résolu de s'opposer de » toutes ses forces, & de concert avec ses » Alliés, à l'élection du Grand Duc de Toscane en qualité d'Empereur; & qu'il agiroit » aussi de tout son pouvoir pour empêcher » que cette élection, si elle étoit faite, ne » pût subsister; mais que L. M. Très-Chrétienne, Catholique & Sicilienne reconnoitroient d'ailleurs tout autre Prince librement élu, que le Collège des Electeurs jugeroit » avoir les qualités requises pour être revêtu » de cette haute dignité. » Telle est la déclaration de la France, pour traverser l'élection du Grand Duc. Le Comte de Saint Severin d'Aragon, Ministre d'Espagne, l'a encore appuyée depuis. Cependant on fait à *Francfort* des dispositions absolument relatives à l'élection de Son Altesse Royale, & l'on avance que la Reine son auguste Epouse sera rendue de *Vienne* à *Wirtzbourg* pour le tems de cette élection; parce qu'on a fait à *Vienne* des préparatifs pour un voyage de Sa Majesté & d'autres au Palais Ducal de *Wirtzbourg* pour y loger une personne de plus haut rang. On parle d'ailleurs d'un projet très-important qui seroit proposé aux Etats de l'Empire, si l'élection se faisoit en faveur du Grand Duc. Si l'on dit juste, c'est à *Hannover* en & présence du